

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 41

Artikel: Pensées
Autor: Mulhauser, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entrelacées de rubans verts, dès le milieu au pied, et un tyirse en main.

On promènera de plus par la ville Silène, nourricier et compagnon de Bacchus, représenté par ses poètes, monté sur un âne, et presque toujours ivre. Virgile en fait une plaisante description :

Chromis et Mnasilus in Antro
Silenum pueri somna videre jacentem
Instatum hesternis venas, ut Semper Jaccho,
Serta procul tantum capiti delapsa jacebant
Et gravis attrista pendebat Cantharus Ansa.

ECCLOG. VI, v. 14. Sepp.

On verra Silène sur un âne, vêtu en couleur de chair, une couronne de lierre et une ceinture de même, tenant une cruche de vin, et appuyé d'un homme de chaque côté.

On aura aussi un crieur de vin qui porte une branche d'arbre pour marquer du vin à vendre.

Deux garçons promèneront une chèvre ou un bouc, comme dans les fêtes Aloëennes dont nous avons parlé.

On promènera sur un char le père Noé, le bon patron des vigneron, avec sa femme habillée en hiver, et au-devant du chariot, trois jeunes gens qui représentent les autres saisons, chacun dans un cercle décoré des attributs des saisons.

Pour mieux représenter les vendanges, on mènera sur un char une bosse à guichet, pour voiturier la vendange, des vigneron qui suivent avec leurs brantes pour embosser, et quelques vendangeurs et vendangeuses. Pour réparer les fossoirs, on aura sur un char le feu, le soufflet, l'enclume et les maréchaux, qui font retentir l'enclume et qui, dans les moments où la troupe s'arrête, emploient le temps à raccommoder les outils.

On représentera tous les travaux de l'agriculture, et on y verra des bergers et bergères qui promèneront des moutons.

La troupe fera sa marche en chantant toutes les chansons des vignes, tant dans le langage des paysans qu'en bon français. On trouvera ci-après les plus essentielles de ces chansons, qu'on a imprimées pour faire plaisir au public.

Enfin, pour ne rien laisser en arrière de tout ce qu'on a pu savoir d'avance de cette parade unique dans son genre, il faut indiquer encore les drapeaux qui brilleront dans cette procession, dont l'un vert et blanc représente Cérés d'un côté et de l'autre Bacchus sur son tonneau, avec cette devise en lettres d'or : *Ora et Labora* ; et l'autre tout vert, qui n'a qu'un cep de vigne, avec la même légende.

Marche ensuite une petite compagnie de jeunes garçons ayant aussi une petite enseigne et portant au bout de petits bâtons les attributs de la vendange, avec St.-Urbain, ancien patron de l'Abbaye.

(A suivre.)

Ephémérides.

Sept. 11, 1689. — Le capitaine Bourgeois s'embarque à Vevey, à la tête de 2000 volontaires, passe le lac et aborde en Savoie dans le but d'aider les Vaudois du Piémont à reconquérir leurs vallées abandonnées depuis trois ans, à la suite des persécutions religieuses dirigées contre eux par le duc de Savoie. L'expédition du capitaine Bourgeois fut repoussée par des forces supérieures ; après avoir perdu quelques hommes dans sa retraite, il vint débarquer à Nyon, où il fut arrêté par ordre du bailli, au moment où il s'occupait du licenciement de sa troupe. Après six mois de captivité, Bourgeois fut condamné à mort par le Conseil de Berne et exécuté à Nyon, au mois de mars 1690.

Sept 15, 1833. — Mort d'Henri Monod, ancien landamman, né à Morges le 20 janvier 1753.

» 19, 1754. — Un fort tremblement de terre se fait sentir, entre midi et une heure, de Brigue à Ville-neuve.

» 23, 1714. — Un éboulement terrible se détache de la montagne des Diablerets. Des bruits souterrains se firent entendre plusieurs jours à l'avance ; beaucoup de bergers eurent le temps de s'enfuir ; d'autres, plus téméraires, furent victimes de leur imprudence. Des blocs énormes ne s'arrêtèrent qu'à plus de deux lieues de leur première position ; 120 châteaux furent détruits ; 180 personnes et 150 pièces de bétail périrent dans cette catastrophe. Un homme du village d'Aven (Valais), enseveli dans son châtlet, fut la seule des victimes qui échappèrent à ce désastre ; il reparut au bout de trois mois.

» 30, 1802. — Le major Pillichody, à la tête de quelques cents hommes de Ste-Croix et de Grandson, arbore les couleurs bernoises et s'empare de la ville d'Orbe. Il en est chassé le lendemain par les colonnes de patriotes accourus de tous les points du canton ; Pillichody était un des chefs d'un parti dont les projets tendaient à rétablir l'ancien ordre de choses dans le canton de Vaud qui venait de recouvrer son indépendance.

» 30, 1791. — La révolution française qui marchait à grands pas avait éveillé des échos sympathiques dans le canton de Vaud ; des manifestations publiques eurent lieu, et l'anniversaire de la prise de la Bastille avait été fêté avec enthousiasme dans plusieurs localités. LL. EE. de Berne, effrayés des allures de nos patriotes, font occuper le Pays de Vaud militairement et envoient à Lausanne une Haute-Commission pour instruire une enquête sur ces démonstrations populaires.

Les députés des villes et des campagnes mandés à Lausanne et réunis au nombre de 27, au Champ de l'Air, devant la Haute-Commission, passent entre deux haies de soldats, la tête nue, précédés d'huissiers bernois et exposés aux insultes des paysans et de la soldatesque. Pour comble d'humiliation, le Conseil de Lausanne dut accorder la salle des Deux-Cents aux généraux et officiers des troupes de LL. EE.

Pensées.

Les peuples montagnards peuvent être vaincus, mais soumis jamais.

Les idées absolues sont l'indice certain d'un esprit borné.

On se défie toujours et avec raison d'une vertu dont le propriétaire se fait le trompette.

J. MULHAUSER.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD